

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône ; offices de l'Eglise ; titulaires d'églises paroissiales. — II Communiqué de la délégation apostolique. — III Le onzième anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque. — IV Correspondance romaine. — V Quelques vues sur l'amélioration morale dans les grandes villes. — VI Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE**Le dimanche, 23 août**

On annonce :

La fête de saint BARTHÉLEMY :

*Dans le dioc. de Joliette. le 4e annivers. du sacre de Mgr l'évêque.***OFFICES DE L'ÉGLISE****Le dimanche, 23 août**

Du saint et immaculé Cœur de Marie, *double majeur* ; mém. de saint Philippe de Bénéti et du 11e dim. après la Pent. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — I vêpres de saint BARTHÉLEMY, *double de 2e cl.* ; mém. du saint Cœur de Marie et du dim. seulement.

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. solennité de l'ASSOMPTION (mém. de l'Oct. de saint Hyacinthe à la messe principale, de saint Barthélemy et de l'Oct. aux II vêpres).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**Le dimanche, 30 août**

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 25 août, saint Louis (Montréal et Terrebonne) ; du 28 août, saint Augustin ; de ce jour, sainte Rose de Lima.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — De ce jour, sainte Rose de Lima.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 27 août, saint Césaire ; du 29 août, sainte Sabine ; de ce jour, sainte Rose de Lima (Sweetsburg).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 29 août, saint Adolphe.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 28 août, saint Augustin (Woburn) ; du 29 août, Décollation de saint Jean-Baptiste (Emberton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 25 août, saint Louis ; du 26 août, saint Zéphirin (Courval).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 25 août, saint Louis (Wasawasa) ; du 26 août, saint Zéphirin (Mackey Station) ; de ce jour, sainte Rose de Lima (Weymontaching). J. S.

COMMUNIQUE DE LA DELEGATION APOSTOLIQUE

 L'occasion du 5ème anniversaire du couronnement de Sa Sainteté le pape Pie X, qui tombait le 9 août, Son Excellence Mgr le délégué apostolique avait adressé d'Ottawa un cablogramme à Rome, pour offrir au Saint-Père l'hommage de profond dévouement des catholiques canadiens, lui exprimer leurs vœux ardents pour son auguste personne, spécialement en cette année de son jubilé sacerdotal, et implorer enfin la bénédiction apostolique.

Son Excellence a reçu de Rome, le même soir, le message suivant de Son Eminence le cardinal secrétaire d'Etat :

(Texte)

Roma, 9 agosto 1908.

Monsignor SBARETTI, delegato apostolico,
Ottawa.

Santo Padre, ringraziando omaggio filiale devozione, imparte di cuore apostolica benedizione.

(Signé), Card. MERRY DEL VAL.

(Traduction)

Rome, 9 août 1908.

Mgr SBARETTI, délégué apostolique,
Ottawa.

Le Saint-Père, reconnaissant pour l'hommage de filial dévouement, accorde de grand cœur la bénédiction apostolique.

(Signé), Card. MERRY DEL VAL.

LE ONZIEME ANNIVERSAIRE DU SACRE DE MGR L'ARCHEVEQUE

LES circonstances du départ prochain de Mgr l'archevêque pour Londres et Rome — on sait déjà que Monseigneur s'embarque le 21 août — donnaient aux fêtes de l'anniversaire de son sacre, samedi dernier (8 août), un cachet spécial. Comme tous les ans, un clergé nombreux et très représentatif et des délégués des diverses communautés d'hommes et de femmes du diocèse s'étaient donné rendez-vous sous les voûtes de la cathédrale, où Sa Grandeur devait officier pontificalement. Selon la coutume aussi, un membre du clergé, choisi par Mgr l'auxiliaire, devait haranguer Mgr l'archevêque. Et, toujours selon l'usage, Monseigneur allait répondre par de bonnes paroles et de bons conseils à ses prêtres et à son peuple. Mais sur tout cet ensemble coutumier, planait comme une évocation anticipée des grands spectacles dont à Londres et à Rome notre premier pasteur sera sans doute témoin.

Onze ans déjà se sont écoulés depuis le sacre du 8 août 1897. Et il semble que c'était hier. Mais, en écoutant M. le curé Bélanger, de Saint-Louis-de-France, nous raconter du haut de la chaire de la cathédrale, dans son discours à Monseigneur, à l'issue de la messe pontificale, les faits et les œuvres de ces deux lustres écoulés, malgré que l'énumération en fut rapide, on se serait volontiers demandé comment si peu d'années ont suffi à pareille besogne et à pareils progrès. Qu'il s'agisse du soulagement des misères corporelles, de la diffusion de la morale, de la propagation de la foi ou du développement des études, dans ce vaste diocèse de Montréal — expliquait équivalamment M. le curé de Saint-Louis-de-France — Monseigneur trouve du temps pour tout. Les paroisses se multi-

plient, le denier de Saint-Pierre s'enrichit, la tempérance voit grossir le nombre de ses fervents, les œuvres d'éducation et de charité sont l'objet d'une attention qui les féconde admirablement, les malheureux sont secourus de mille façons, les prisons sont visitées et les prisonniers consolés, les difficultés sociales entre patrons et employés sont *arbitrées* avec succès, il n'y a pas jusqu'aux œuvres si difficiles et si délicates de l'assainissement de la presse et des théâtres qui ne soient, de la part de Sa Grandeur, l'objet d'une active et ferme sollicitude. Aussi, continuait l'orateur, le bien s'opère tous les jours avec persévérance et discrétion. « Ce sont des choses consolantes en somme, nous en avons tous la confiance, terminait l'éloquent curé, que Votre Grandeur aura à dire au pape. Dites-lui bien aussi, Monseigneur, au Saint-Père, en cette année du jubilé d'or de son sacerdoce, combien nous l'aimons, et combien avec vous et par vous, nous lui sommes attachés : *Unus pastor, unum ovile* ».

« Ce que vous venez de dire à ma louange, mon cher curé, répondait modestement Monseigneur, est-ce bien ce que j'ai fait ? N'est-ce pas plutôt un programme de vie apostolique que vous me tracez ? Et, comme je sens, laissez-moi vous le dire, chers collaborateurs qui êtes ici présents, que pour l'accomplir moins mal encore, ce programme, j'ai besoin de votre aide à tous, de votre aide et de vos prières à tous, prêtres et fidèles ».

Ce jour rappelle à Mgr l'archevêque bien des souvenirs : celui des grandes cérémonies d'il y a onze ans, celui des serments solennels, celui de tant d'amis qui étaient là et qui sont disparus depuis, celui des autres anniversaires célébrés ici. Cette année quelqu'un manque au rendez-vous pieux, qui n'y manqua jamais pendant dix ans. Et la voix de Monseigneur se fait plus émue au souvenir de sa mère, qu'il ne nomme pas,

mais que tous reconnaissent. « Une dernière fois, dit-il, permettez-moi, messieurs et chers amis, de vous remercier de tout mon cœur pour les délicates sympathies que vous m'avez apportées sur la tombe de cette femme de bien ».

« L'Église, poursuit Monseigneur, veut que l'évêque célèbre l'anniversaire de son sacre, qu'il se revête de ses plus beaux ornements, de son *pallium* s'il est archevêque... ; car l'évêque a besoin de se recueillir et de prier pour demander des forces, et peut-être pour demander pardon. « Ah ! tous ces éloges — s'écrie Monseigneur avec une sincérité communicative — tous ces éloges que vous m'adressez, du haut du ciel sont-ils ratifiés ? Nous qui, constamment, sommes entourés d'hommages et chargés de responsabilités, n'avons-nous pas le droit de trembler ? » Puis, il remercie l'interprète des vœux de tous, mais il demande à tous des prières.

« Oui, mon cher curé, j'aurai des choses consolantes à dire au pape, continue Monseigneur. Vous avez parlé de mes œuvres ; mais ce sont vos œuvres bien plus que les miennes. Le Denier de Saint-Pierre, mais c'est vous, ce sont vos fidèles qui le donnent, et ainsi du reste. La piété s'affirme dans les villes et dans les campagnes. Les communions des premiers vendredis augmentent. Notre jeunesse catholique se montre pleine d'ardeur pour le bien. N'est-ce pas hier qu'elle faisait si vaillamment applaudir, à Québec, le nom de Jésus-Christ ? La tempérance est aussi en progrès. Les paroisses se multiplient ; depuis onze ans c'est plus de 30 centres nouveaux, cette année même c'est 10 à 12 que nous aurons vu s'ouvrir, et « la paroisse catholique, affirme Monseigneur, c'est le grand facteur de notre vie nationale ». Quelles merveilles s'opèrent sous la poussée de l'esprit paroissial, qui est dans l'ordre social comme l'épanouissement de l'esprit chrétien. « En deux nuits, citait Monseigneur, en deux nuits, dans le nord de Montréal, on a fait surgir de terre

une chapelle paroissiale, et demain, dans un an, la chapelle sera une belle église ». En même temps, la vie intellectuelle et morale progresse...

« Sans doute, ajoutait encore Monseigneur, il y a des défaillances, il y a des causes d'inquiétude. Montréal prend un caractère de cosmopolitisme qui n'est pas sans dangers. Il y a des idées fausses qui circulent. Les théâtres ont des tendances fâcheuses. Certains journaux n'ont pas suffisamment l'esprit chrétien... Quand même, il me semble, le bien l'emporte ! Et d'ailleurs « notre devoir n'est pas de crier mais d'agir dans la mesure du possible » ; pour le reste, comptons sur Dieu, Dieu est patient et il a l'éternité pour lui. En tout, soyons charitables. Combattons le mal, mais ayons pitié des pécheurs. « Ceux quine font que blesser ne feront jamais rien de bien ».

Monseigneur termine en remerciant ses vénérés collègues, les évêques présents, le clergé, les communautés religieuses. Pour ces dernières il a des mots particulièrement consolants : « Que ferions-nous sans vous, dit-il; ah ! l'on vous critique parfois, on vous vient peu en aide, mais l'on vous admire et l'on sait que vous êtes nécessaires. Continuez à vous dévouer pour la gloire de Dieu et l'honneur de la patrie ! »

« Soyons unis tous en Dieu et que sa bénédiction soit avec nous toujours : *Unus pastor, unum ovile* ».

Et c'est ainsi que, sous l'œil de Dieu, pour l'édification de la nombreuse assistance de prêtres, de religieux, de religieuses et de fidèles, se sont échangés les compliments d'usage.

Le dîner du clergé a eu lieu ensuite à l'archevêché.

Mgr Emard, de Valleyfield, Mgr Archambeault, de Joliette, et Mgr Roy, auxiliaire de Québec, étaient venus apporter à notre archevêque l'hommage de leur présence à ces fêtes. Mgr Bernard, de Saint-Hyacinthe, avait député MM. les chanoines O'Donnell et Dupuis. Plus de deux cents prêtres et des

délégués de toutes nos communautés montréalaises assistaient également.

Les journaux les plus lus de Montréal, catholiques et protestants, ont profité de l'occasion du compte-rendu de ces fêtes de l'anniversaire du sacre pour rendre à Monseigneur un juste tribut d'éloges. Nous savons bien que pour ceux qui sont aux premiers rangs dans la hiérarchie religieuse ou civile, l'éloge devient presque chose banale. Mais il est parfois des façons de l'offrir qui sont hautement significatives. Au moment où Mgr l'archevêque se dispose immédiatement à aller prendre part aux solennelles assises du congrès eucharistique de Londres, nos lecteurs aimeront à connaître cette note très digne que le *Star* de Montréal publiait dans sa page éditoriale du lundi, 10 août : « Dans son voyage à Rome, pour lequel il s'embarque le 21 août, Mgr l'archevêque Bruchési s'arrêtera à Londres et y représentera l'Eglise catholique du Canada à un important congrès religieux. En sa qualité de représentant ecclésiastique d'un corps important de sujets britanniques professant une autre foi que celle de l'Eglise établie d'Angleterre, et, en même temps, parlant une autre langue que celle de la Grande-Bretagne, Monseigneur peut être assuré, à l'avance, qu'il sera reçu, de toutes manières, d'une façon digne de sa haute position et de ses qualités personnelles. Depuis onze ans, il administre et dirige le diocèse de Montréal. Durant ce temps son action et ses œuvres pour l'avancement moral, pour le progrès éducationnel, pour la charité qui porte au loin et pour le mouvement pratique de la tempérance, ont été fortes et vigoureuses. Il a distingué et honoré sa haute position par la façon progressive avec laquelle il a rempli ses importantes fonctions ».

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 23 juillet 1908.

A constitution pontificale *Sapienti Consilio* continue à tenir éveillée l'attention. De la première vue d'ensemble, on passe aux détails qui échappent tout d'abord, et cependant semblent n'être pas moins intéressants. C'est de quelques-uns de ces détails que je voudrais parler.

— Tout d'abord le privilège des expéditionnaires apostoliques est supprimé. Les expéditionnaires apostoliques étaient des personnes qui, après un examen subi à la Daterie et avoir été admises, jouissaient du privilège exclusif de représenter les parties pour tout ce qui concernait la Daterie et la Chancellerie. Il leur incombait de retirer les brefs et bulles de nomination en payant au nom de leur client les taxes d'usage, et naturellement leur service était loin d'être gratuit. En France, par exemple, on ne peut tester en une cause civile si on n'est représenté par un avoué, et si vous ne l'avez pas constitué, fussiez-vous présent devant le tribunal qui doit juger votre différend, celui-ci vous retiendra comme absent et vous condamnera par défaut. Ainsi en était-il un peu pour le corps des expéditionnaires apostoliques. Ils représentaient légalement les parties et à eux seuls la Daterie et la Chancellerie faisaient la remise des pièces. Ce corps est définitivement supprimé ; toutefois Pie X, ne voulant pas porter atteinte à des situations acquises, a promis de prendre des mesures pour atténuer autant qu'il se pourra la position difficile dans laquelle il va se trouver, au moins provisoirement.

— Les expéditionnaires apostoliques étaient jadis au nombre de 100, mais depuis on reconnut que ce chiffre était exagéré ; et en 1833 le cardinal Pacca, prodataire, décida

que le nombre des expéditionnaires serait variable et proportionné à l'abondance des matières à traiter. Actuellement ce corps était réduit à 26 membres.

— Cela m'amène à parler des taxes. Outre ces affaires qui sont le privilège de la Daterie et de la Chancellerie apostolique, et qui continueront à payer les mêmes taxes, moins l'agence si la personne les traite elle-même, les différentes Congrégations accordent des pouvoirs dont la taxe est variable et a augmenté depuis quelques années, au moins dans certaines dicastères ecclésiastiques. Le pape détermine dans le règlement annexé à la constitution que ces frais de chancellerie seront respectivement de 10 francs et de 5 francs, selon l'importance de l'affaire ; d'autre part, l'agence sera de 6 francs ou de 3 francs, suivant en cela le chiffre de la taxe des bureaux. Il déclare que tout le monde peut demander pour soi directement les pouvoirs dont il a besoin ; mais pour pouvoir faire l'agent pour un autre, il faut d'abord une procuration par écrit, et ensuite que ce procureur soit agréé par la Congrégation à laquelle il se présente. Il y aura désormais à la Consistoriale un registre dans lequel devront s'inscrire tous ceux qui désirent faire l'agent ecclésiastique près la cour romaine. Si c'est un ecclésiastique non romain, il lui faudra obtenir par écrit la permission du Vicariat de résider à Rome.

— A ces modifications on peut en ajouter deux autres de moins d'importance et qui ont pu passer inaperçues. Dorénavant le vice-chancelier s'appellera chancelier de la Sainte Eglise. Le titulaire actuel est le cardinal Agliardi, évêque d'Albano, qui va par conséquent bénéficier de cette modification de titre. A cette occasion, on peut se demander pourquoi il s'appelait vice-chancelier ? La raison est bien simple. Avant 1187, les chancelliers de l'Eglise Romaine étaient et s'appelaient chancelliers. Le cardinal Albert de Mora, chancelier à cette

époque, fut fait pape sous le nom de Grégoire VIII et sans nommer d'autre titulaire y laissa le chanoine régulier Moïse qui était son vice-chancelier. A lui succédèrent d'autres personnes qui prirent le même titre. Mais cent ans après, en 1298, Boniface VIII rendit cet office au Collège des Cardinaux et le titulaire d'alors, Riccardo Petroni, devenu cardinal, qui signait auparavant vice-chancelier, continua à signer de même quand il fut élevé à la pourpre. Cela suffit. Ses successeurs continuèrent à porter le titre de vice-chancelier sans avoir pour cela d'autres motifs que le cardinal Petroni avait signé ainsi, bien qu'étant cardinal. Et c'est comme cela que s'est perpétué la tradition jusqu'à aujourd'hui. On le voit, elle ne tenait qu'à un fil, le pape l'a brisé et les vice-chanceliers redevennent chanceliers.

—Le cardinal pro-dataire devient, lui aussi, cardinal dataire et le *pro* lui est enlevé. Jadis le dataire était un emploi simplement prélatice chargé de mettre la date aux grâces qu'accordait la Daterie, et le titulaire de cet emploi était le plus souvent un auditeur de Rote. Quand un cardinal fut nommé à cette charge, il ne lui convenait point de devenir titulaire d'un emploi occupé par un simple prélat, et alors, pour sauvegarder la dignité cardinalice, il prit le nom de pro-dataire. Nous en avons un exemple similiaire dans les nonciatures. Quand Mgr Ferrata, nonce apostolique à Paris, fut créé cardinal, il prit immédiatement le titre de pro-nonce apostolique, la nonciature étant un emploi de la cour qui, pour honorable et important qu'il fut, ne s'accordait point avec la dignité cardinalice. Mais avec le temps le pro-dataire est devenue charge cardinalice. Le dernier prélat dataire fut Mgr Millo en 1743 ; devenu cardinal en 1753 il conserva sa charge et le nom, et à partir de cette époque les papes ne nommèrent plus que des cardinaux à cet office, qui est si important que les

canonistes appellent le pro-dataire l'*œil du pontife*. Par le fait même des choses, la charge rentrait dans le Sacré-Collège, et le pape Pie X, mettant d'accord le nom avec l'emploi, a décidé que le cardinal pro-dataire, actuellement cardinal di Pietro, s'appellera dorénavant dataire.

— La constitution *Sapienti consilio* a ueles applaudissements unanimes de tous ceux qui, s'occupant des choses ecclésiastiques et connaissant à fond la constitution divine de l'Eglise, ont pu se rendre compte comment le pape Pie X a su la modifier de telle sorte, qu'en respectant ses organes primordiaux, il lui a donné l'allure qui convient au temps que nous traversons et l'a fait répondre aux besoins actuels de l'Eglise. C'est là la gloire du Souverain-Pontife ; et, en ceci, comme d'ailleurs dans tous ses autres actes, Pie X laisse en quelque sorte comme toucher du doigt l'assistance du Saint-Esprit qui l'éclaire d'abord, et lui donne ensuite cet esprit de force nécessaire pour mettre à exécution les plans de réforme qu'il lui a suggérés.

— Un nouveau deuil vient de frapper le Sacre-Collège ; le cardinal Nocella est mort hier. Sa fin était malheureusement prévue depuis longtemps car le cardinal, atteint d'une paralysie progressive qui ne pardonne pas, était de plus arrivé à un âge où on n'à guère plus que le loisir de songer à l'éternité. Mgr Nocella avait 82 ans et depuis la mort du cardinal archevêque de Paris était le troisième par rang d'âge des cardinaux. Le doyen sous ce rapport est le cardinal Grucha, archevêque de Vienne, et le sous-doyen le cardinal Capeceletro, archevêque de Capous. Le cardinal Nocella était un latiniste distingué, et c'est cette qualité dont il fit montre dès ses premières études de latin qui décidèrent sa carrière. Il fut le secrétaire de Mgr Pacifici, secrétaire des lettres latines, lui succéda dans cette charge, et en 1884 passant de cette secrétairerie à celle des Brefs

aux princes. En 1892 il était nommé secrétaire de de la Consistoriale et du Sacré-Collège. En 1899 il était créé patriarche d'Antioche, titre qu'il échangea deux ans plus tard pour celui de Constantinople. Il fut créé cardinal le 22 juin 1903 dans le dernier consistoire que tint le pape Léon XIII un mois avant de mourir. Il a publié quelques plaquettes sur l'archéologie romaine et de nombreuses inscriptions latines qui témoignent de l'habileté avec laquelle il maniait cette langue mais ses occupations comme secrétaire des lettres latines ont absorbé la plus grosse partie de son existence.

—On vient de lancer une nouvelle ; le Vatican ferait établir un appareil pour la télégraphie sans fil ; le contrat avec la maison Marconi serait signé. Bien entendu *l'Osservatore Romano* n'en a pas soufflé mot, mais cette installation défraye tous les journaux. Que la nouvelle soit au fond vraie, je le croirais non pas seulement à cause des informations qui viennent des bureaux Marconi, mais surtout à cause de l'attitude curieuse des journaux catholiques. Un d'eux, et non des moins informés dément que des pourparlers diplomatiques aient eu à intervenir dans cette affaire ; puis ajoute : « Il y a au Vatican un observatoire fourni de tous les appareils astronomiques et physiques d'invention la plus récente. Un établissement de télégraphie sans fils pourrait fort bien exister sans que, pour en expliquer la nécessité, on fut obligé de recourir à des motifs d'ordre diplomatique et international. La raisonnement du journaliste est excellent pour les télescopes, les instruments de météorologie ou de magnétisme. L'observatoire qui en est pourvu peut s'en servir à tout instant et grâce à eux poursuivre ses recherches. Mais je ne me figure pas par exemple que le Vatican installât un seul téléphone, car une station téléphonique en appelle forcément une seconde, sans cela avec qui parlerait-elle ? De même si le Vatican croit devoir installer une station puissante de télégraphie sans fils, il faut de toute nécessité

qu'il se soit assuré d'un endroit en-dehors du Vatican avec lequel il pourra librement correspondre. Si cela n'était pas, à quoi servirait sa Station ?

Le motif qui a poussé le Vatican à se pourvoir d'une station capable de correspondre avec les autres appareils de Marconi, ce qui lui assure déjà un bon nombre de communications, seroit l'indiscrétion télégraphique dont il aurait été souvent victime. D'après la loi des garanties, le gouvernement italien fait gratuitement au Souverain-Pontife le service postal et télégraphique. Toutes les dépêches qu'envoie le Vatican, (et pour lui le cardinal Secrétaire d'Etat) partent en franchise, mais naturellement passent par les bureaux de l'Etat. Il faut avoir une confiance plus qu'aveugle dans l'honnêteté de l'État pour croire à son respect du secret de la correspondance télégraphique, quand il est de son intérêt de savoir les nouvelles qui passent par cette voie.

Sous ce rapport, la France dame le pion à l'Italie ; et il semblerait vraiment qu'il n'y a plus de secret, toutes les fois que des catholiques militants veulent converser entre eux. Il y a bien, dira-t-on, la correspondance chiffrée ? C'est un palliatif ; car le premier soin d'un ambassadeur est de tâcher de posséder le chiffre de la puissance auprès de laquelle il est accrédité. Aussi pour couper court à ces indiscrétions, on ne trouvera pas étrange que le pape se pourvoie d'un moyen de communication qui lui permette de correspondre directement avec le dehors, et épargne au gouvernement italien de violentes tentations de curiosité.

— On le voit : le pape ne reste pas inactif, il s'occupe de tout et pourvoit à tout. Il vient de faire terminer dans la partie du Vatican qui regarde *Porta Angelica* (maintenant disparue) un grand corps de bâtiment pour loger un certain nombre d'employés du Vatican qui avaient droit d'ha-

biter avec leur famille dans le palais pontifical. Par cette mesure, le Souverain-Pontife fera disparaître l'inconvénient de voir les escaliers du Vatican encombrés de femmes portant des provisions, ou quelquefois des nourrices avec leur poupon, car nombre de ces employés sont séculiers et mariés. De plus elle rendra libre de nombreux appartements qui pourront servir à d'autres usages et être employés à faciliter, au point de vue des locaux, la réforme des dicastères ecclésiastiques. Les archives des Brefs se transportent au Vatican ; et il faudra trouver moyen d'agrandir les salles destinées aux archives des congrégations qui exigent plus de place ; enfin le tribunal de la Rote et celui de la Signature devront probablement être logés dans le même palais. Le pape, en construisant ce nouvel immeuble pour ses employés, avait prévu le besoin qu'il aurait de locaux pour la future organisation qu'il méditait dans le silence, et sur laquelle il appelait par la prière les bénédictions de Dieu.

_____ DON ALESSANDRO.

QUELQUES VUES SUR L'AMELIORATION MORALE

Dans les grandes villes

(De la *Semaine religieuse* de Paris)

LES récentes statistiques de Krose, de Rost, de Kuhnert et de Mombert font toucher du doigt la différence énorme qui existe, au point de vue moral, entre les grandes villes, les villes moyennes et les petites villes. Les premières l'emportent de beaucoup sur les deux autres catégories pour la fréquence des cas de suicide, de divorce et de désordres dans la vie de famille, par exemple.

Cette constatation a fourni au docteur Swoboda, de Vienne, l'occasion d'un rapport très intéressant qu'il a lu dans la dernière réunion de la *Leogesellschaft*.

Comme cause principale de cet état, il mentionne l'insuffisance de la *pastoration*, autrement dit du ministère pastoral dans ces villes, et comme remèdes il en propose quatre.

Le premier consiste dans un contact personnel du clergé avec les membres de la paroisse. Les curés et les vicaires ne doivent pas se borner à des relations purement officielles avec les fidèles ; ils doivent entrer en rapports directs et immédiats avec eux. Ceci d'ailleurs répond aux prescriptions de l'Église relatives au *status animarum*.

En la matière, deux écueils sont à éviter, le trop et le trop peu. Les excès en ce sens peuvent facilement tourner à l'importunité, tandis qu'une négligence outrée dégénère forcément en un catholicisme de bureau et de sacristie. Il y a là une question de mesure que seul un jugement sain appréciera comme il faut.

De plus, ne pas seulement rendre visite aux paroissiens pour les entretenir de leurs devoirs religieux et les exciter à les remplir, mais prendre occasion de ces visites pour leur inculquer de justes notions de morale sociale.

Le second remède est une augmentation d'intensité dans les forces consacrées au ministère paroissial. Il n'est pas vrai de dire qu'à ce point de vue on ne peut obtenir dans les grandes villes ce qu'on obtient dans les campagnes. Mais pour cela, il faut une convergence énergique de tous les efforts vers des buts précis et déterminés. Agir chacun de son côté est le meilleur moyen de n'arriver à aucun résultat pratique. Ce qui revient à dire qu'il faut une organisation dans le travail pastoral. Et c'est là le troisième remède.

Dans une grande ville, les situations de vie sont très compliquées. Outre certaines catégories d'individus, comme les soldats, les malades, les prisonniers, qui réclament une *pastoration* spéciale, les différentes couches de

la société, les différentes catégories de professions ont aussi leurs exigences particulières, tels, par exemple, les ouvriers, les étudiants, les commerçants, les femmes, les jeunes filles, les enfants, les sphères cultivées.

Pour que le ministère paroissial soit véritablement fructueux, il faudrait que ceux qui en sont chargés connussent parfaitement les intérêts propres de chacune de ces catégories de fidèles.

D'autre part, le clergé ne doit pas oublier qu'en bien des cas, l'apostolat laïque pourra lui alléger sa tâche et être pour lui un auxiliaire précieux.

Quatrième remède enfin, et dont l'application faciliterait singulièrement celle des trois autres, une juste proportion dans l'étendue des paroisses.

C'est là un des points les plus importants. Il faudrait que, dans les grandes villes, les paroisses ne fussent ni trop grandes ni trop petites. Le Christ a dit : " Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent ". C'est de ce principe qu'est parti le Concile de Trente pour recommander aux évêques de former des paroisses de telle façon que les curés soient mis en état de connaître leurs ouailles. Cette idée avait même trouvé place dans le cerveau de Joseph II, tout Joseph II qu'il fût. En 1782, après la suppression des couvents, il publia une ordonnance par laquelle il enjoignait que les églises devaient être spacieuses et propres, le nombre des paroisses augmenté, et qu'à Vienne, il y eût deux prêtres pour mille ou sept cents fidèles, selon que les paroisses seraient situées dans la ville ou dans les faubourgs.

Ces prescriptions seraient encore en vigueur aujourd'hui que, pour desservir la seule paroisse d'Ottakring, il faudrait quelque chose comme une centaine de vicaires. Or ce n'est pas le cas, tant s'en faut. L. COLLIN.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	24	AOUT	— Eglise des Pères du	Très Saint-
MERCREDI,	26	"	— Ecole de Réforme.	[Sacrement.
VENDREDI,	28	"	— Boulevard Saint-Paul.	
DIMANCHE,	30	"	— Saint-Hippolyte.	